



Ville de  
Malinrat

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 063-216302042-20251202-38\_25-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le deux décembre à dix-huit heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Malinrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malinrat.

Date de convocation : 25 novembre 2025

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M.CONDEMINE Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, Mme RATELADE Valérie, Mme BURIAS Céline, M.GIRARD Christian, M. SAUSSAC Cyril, M. CHORDA Marco, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, M. FAURE Fabrice.

Membres absents avec pouvoir :

- ✓ Mme GIANGRECO-BROC Malory pouvoir à M. SAUSSAC Cyril

Membre absent excusé :

- ✓ M. BARTHELEMY Olivier
- ✓ M. DA SILVA Carlos
- ✓

Secrétaire de séance : Mme RATELADE Valérie

Nombre de membres :

En exercice : 14

Présents 11

Votants 12

### **38\_25 ENCAISSEMENT DES PAIEMENTS CONCERNANT LE REPAS DES PERSONNES AGEES DU 14 DECEMBRE 2025**

Monsieur le Maire propose que la Commune encaisse les chèques des personnes de moins de 68 ans participant au repas du 14 décembre 2025. La participation est fixée à 40 €. par personne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.



Au registre sont les signatures  
A Malinrat, -4 décembre 2025

La secrétaire,

Mme RATELADE Valérie

Certifié exécutoire le :

Publié le :